

Demande de  
rente AVS

Contrôle  
affiliation  
AVS

Demande de  
prestations  
complémentaires  
AVS/AI

Demande  
d'allocation  
d'impotent

Demande  
d'allocation  
perte de gain  
service et  
maternité

Contrôle  
affiliation  
LAMal

Demande de  
rente AI

# Que font les agences d'assurances sociales ?

Recrutement  
de curateurs  
volontaires

Demande de  
rente-pont  
cantonale

Prestations  
complémentaires  
pour  
familles

Demande  
d'allocations  
familiales

Demande  
d'allocation  
maternité

Demande au  
Fond  
cantonal  
pour la  
famille

Demande de  
subside  
LAMal

Les agences d'assurances sociales ne délivrent pas de prestations financières.

Pour toutes les prestations susmentionnées, les collaborateurs AAS informent la population, l'aident à constituer des dossiers, en vérifient le contenu et les transmettent à l'organe compétent pour délivrance d'un éventuel droit financier.